



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 25
Membres votants : 26
Pouvoirs : 1
Date de la convocation :
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRICQUETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-15 :

Extension du réseau d'assainissement à Motteville et modification du zonage d'assainissement de Motteville

Monsieur le Président propose de réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement de Motteville sur l'avenue des Comptes de Germiny. Ils concernent l'extension de 150 ml de canalisations et le raccordement de 4 maisons d'habitations.

Monsieur le Président expose également que le zonage d'assainissement réalisé en 2009 maintenait l'avenue des Comptes de Germiny en assainissement non collectif. Après réexamen de l'étude, la qualification de cette rue en collectif devient financièrement plus avantageuse. Monsieur le Président propose donc de modifier le zonage d'assainissement et de qualifier la zone en collectif.

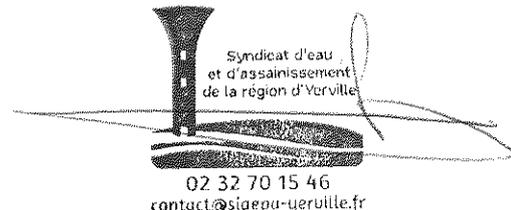
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux d'extension d'assainissement collectif sur l'Avenue des Comptes de Germiny à MOTTEVILLE ;
- **AUTORISE** la consultation des entreprises de travaux et le choix de l'entreprise la mieux disante ;
- **APPROUVE** la modification du zonage d'assainissement de la commune de MOTTEVILLE en qualifiant l'avenue des Comptes de Germiny en zone d'assainissement collectif ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux en respectant les préconisations de la charte qualité de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,
Mr Alain PETIT.



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021
Publié le 21.07.2021
Notifié le 21.07.2021



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

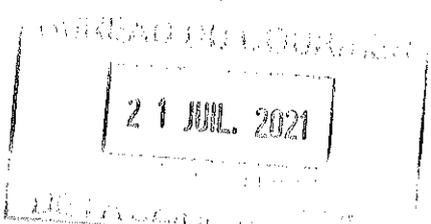
CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36

Membres présents : 25

Membres votants : 26

Pouvoirs : 1

Date de la convocation :

29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-16 :

Travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville

Monsieur le Président expose que la partie nord de Yerville (zone Ouville l'Abbaye – Criquetot sur Ouville – Grémonville) est dépourvue en canalisation maîtresse, c'est-à-dire en canalisation de liaison entre communes de gros diamètre (diamètre 200 mm) permettant une desserte optimale en eau potable.

Après différentes études réalisées par VEOLIA (étude d'un surpresseur notamment), il est proposé de relier Yerville à Criquetot sur Ouville le long de la RD88 par une canalisation de liaison en diamètre 200.

Afin de diminuer les coûts, la canalisation passera en privé. Les propriétaires privés ont été conviés à une réunion publique le 28 juin dernier et sont tous d'accord.

Monsieur le Président expose également que ces travaux vont permettre le bouclage avec la canalisation existante au Bosc Renoult de Yerville.

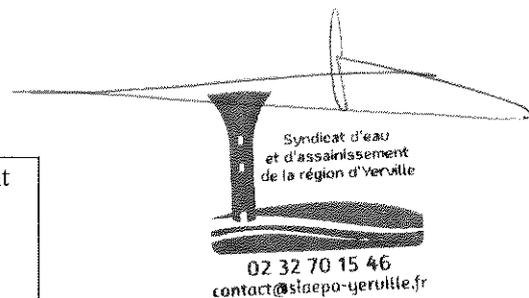
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les travaux d'interconnexion d'eau potable en Yerville et Criquetot sur Ouville ;
- **AUTORISE** le Président à consulter les entreprises de travaux
- **AUTORISE** le Président à choisir l'entreprise la mieux-disante avec la Commission d'Appel d'Offres et à signer le marché ;
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions de servitude de passage de canalisations en terrain privé ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien les opérations du début à la fin.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,
Mr Alain PETIT.



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021
Publié le 21.07.2021
Notifié le 21.07.2021



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE

21 JUL. 2021



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 25
Membres votants : 26
Pouvoirs : 1
Date de la convocation :
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRICQUETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-17 :

Contrat de Territoire Eau et Climat

Mr le Président expose que le CTEC (Contrat Territoire Eau et Climat) est un nouveau contrat élaboré par l'Agence de l'Eau pour mettre en œuvre les politiques territoriales et des actions prioritaires du 11ème programme de l'Agence de l'Eau en termes de réduction des sources de pollution des eaux souterraines.

Les CTEC proposent une planification des actions pendant la période 2022 à 2024. Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville est rattaché au CTEC des 6 vallées.

La structure qui pilote ce CTEC est le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec.

Afin d'obtenir des subventions, il est nécessaire d'inscrire toutes les opérations liées à la protection de la ressource en eau et à la production d'eau potable.

Ainsi Samuel GENDRIN précise que les opérations suivantes ont été inscrites dans le CTEC :

- Animation sur le bassin d'alimentation de captage de Bourdainville
- Diagnostics agricoles
- Elaboration d'une stratégie foncière
- Création de l'usine de traitement d'eau potable de Bourdainville
- Création d'un champ captant à Imbleville
- Réhabilitation de la station d'épuration de Cideville

A l'unanimité, le Comité Syndical :

AUTORISE le Président à signer le Contrat de Territoire Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,

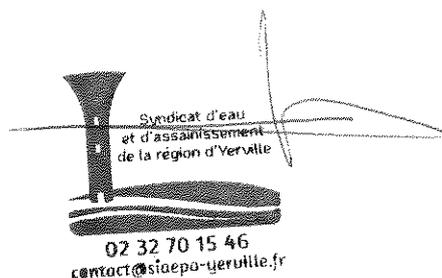
Mr Alain PETIT.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021

Publié le 21.07.2021

Notifié le 21.07.2021





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

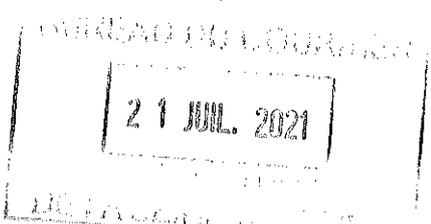
CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36

Membres présents : 25

Membres votants : 26

Pouvoirs : 1

Date de la convocation :
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-18 :

Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture

Monsieur le Président expose que pour mener des actions de protection de la ressource en eau, nous devons recruter un animateur BAC.

Nous avons convenu avec les Présidents des Syndicats d'Auffay Têtes et des 3 sources de mutualiser un poste d'animateur pour qu'il travaille sur les bassins d'alimentations de captage suivants :

- Le BAC d'Humensil (pour le Syndicat d'Auffay Têtes) qui est mandataire du groupement de commande
- Le BAC de Bourdainville (pour le Syndicat de Yerville)
- Le Bac de Sommery (pour le Syndicat des 3 sources)

Le temps d'animation sera divisé en 3 tiers

Nous avons également convenu de mandater la Chambre d'Agriculture pour le recrutement de l'animateur BAC et pour le suivi de celui-ci.

L'avantage de passer par la Chambre d'Agriculture est que cette structure a les compétences en interne pour le recrutement et le suivi des missions de l'animateur protection de la ressource en eau. De plus elle possède les ressources en interne qui évite des frais liés à la création du poste (achat voiture, bureau et informatique...)

Le coût annuel, subventions de l'Agence déduite, et participation des autres collectivités sera d'environ 7 500 € pour le Syndicat.

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** le Président à signer une convention de partenariat auprès de la Chambre d'Agriculture, le Syndicat d'Auffay Têtes et le Syndicat des 3 sources pour la protection de la ressource en eau sur les Bac de Bourdainville, d'Humensnil et de Sommery.
- **AUTORISE** le Président à signer une convention entre les syndicats de Yerville, d'Auffay Têtes et des 3 sources pour le portage et de financement des missions d'animation.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,

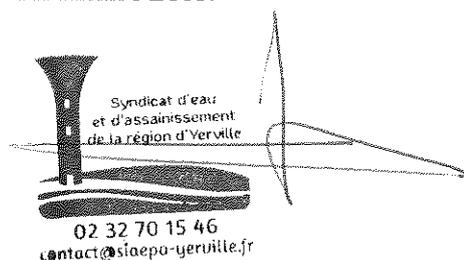
Mr Alain PETIT.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021

Publié le 21.07.2021

Notifié le 21.07.2021





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

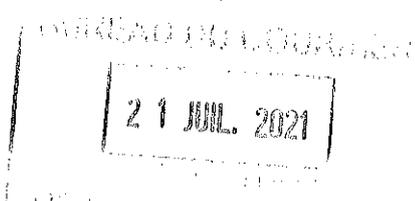
CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36

Membres présents : 25

Membres votants : 26

Pouvoirs : 1

Date de la convocation :

29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBETHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-19 :

Election des membres du SIDESA

Monsieur le Président expose que vu la démission de Mr Nicolas GRAS de la commune d'Auzouville l'Esneval le 17 mai 2021 et vu que Mr GRAS avait été élu membre titulaire représentant du SIDESA, il convient de procéder à la réélection d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

Election du membre titulaire du SIDESA :

Mr Alain PETIT se présente candidat à l'élection du membre titulaire du SIDESA
Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
nombre de bulletins : 26
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 26
majorité absolue : 13

Mr Alain PETIT a obtenu 26 voix. Mr Alain PETIT ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé membre titulaire du SIDESA

Election du membre suppléant du SIDESA :

Mr Jean-Pierre CHAUVET se présente candidat à l'élection du membre suppléant du SIDESA
Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
nombre de bulletins : 26
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 26
majorité absolue : 13

Mr Jean-Pierre CHAUVET a obtenu 26 voix. Mr Jean-Pierre CHAUVET ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé membre suppléant du SIDESA.

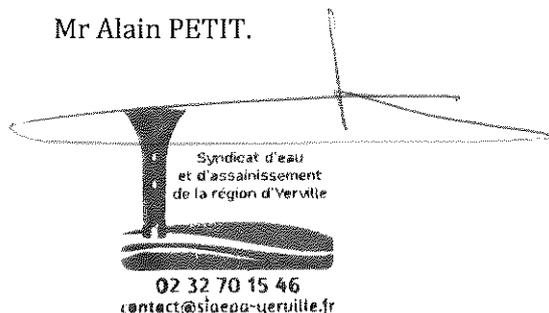
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,
Mr Alain PETIT.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021
Publié le 21.07.2021
Notifié le 21.07.2021





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE

21 JUL. 2021



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 08 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 25
Membres votants : 26
Pouvoirs : 1
Date de la convocation :
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL**
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Christophe LEROY, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER, Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX**

Pouvoirs :

- Eric HALBOURG a donné un pouvoir à Yves PETIT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Marc BRUNET, Corine DEMOTTAIS

Excusé :

- Stéphane MARIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Délibération 2021-20 :

Décisions modificatives Budgets Eau et Assainissement

Monsieur le Président propose les décisions modificatives suivantes :

Décision Modificative N°1 - Budget Eau : Afin de pouvoir rembourser un trop perçu de l'Agence de l'Eau

Débit au compte 61-558 = -596 €
Débit au compte 023 = +596 €
Crédit au compte 021 = +596 €
Débit au compte 13-111 = +596 €

Décision Modificative N°2 - Budget Assainissement : Afin de sortir de l'inventaire T9 et T29 les terrains de l'ancienne station d'épuration de Saint Ouen du Breuil

Débit au compte 675-042 = 23 326€
Crédit au compte 2118-040 = 23 326€
Débit au compte 023 = - 23 326€
Crédit au compte 021 = - 23 326€

Décision Modificative N°3 – Budget Eau : Afin de provisionner l'opération 86 travaux de renouvellement du réseau d'eau potable à Grémonville suite à la signature d'un avenant ayant une incidence financière sur le bon de commande.

Opération 91 : -43 000 €
Opération 84 : +43000 €

Décision Modificative N°4 – Budget Assainissement : Afin de créditer l'article 13111 pour régulariser l'emprunt de l'Agence de l'Eau n°1055762

Débit au compte 61-523 = -93 960 €
Débit au compte 023 = +93 960 €
Crédit au compte 021 = +93 960 €
Débit au compte 13-111 = +93 960 €

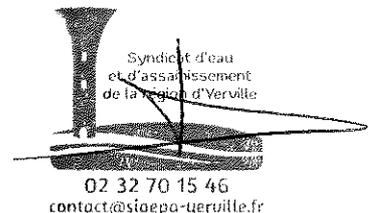
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 16 juillet 2021.

Le Président,
Mr Alain PETIT.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 21.07.2021
Publié le 21.07.2021
Notifié le 21.07.2021





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 20/07/2021
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Travaux d'extension du réseau d'assainissement à Motteville	2021-15	
Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Yerville et Criquetot sur Ouville	2021-16	
CTEC Agence de l'Eau	2021-17	
Convention animation BAC avec la Chambre d'Agriculture	2021-18	
Election des membres du SIDESA	2021-19	
Décisions modificatives	2021-20	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@smaepa-yerville.fr

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE

21 JUL. 2021



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 08 AVRIL 2020

Membres en exercice : 36

Membres présents : 21

Membres votants : 28

Pouvoirs : 7

Date de la convocation :

24 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL
- **CRIQUETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR
- **ECTOT L'AUBER** : Dominique LEVREUX
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jacques LEMERCIER
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY
- **VIBIEUF** : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Patrice FROMENTIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** : Guy LETHEUX, Gauthier CUVELIER

Pouvoirs :

- Nicolas GRAS a donné un pouvoir à Séverine GEST
- Didier DELAMARE a donné son pouvoir à Dominique LEVREUX
- Christophe CHOLLET a donné son pouvoir à Alain PETIT
- Hervé WALLERICH a donné son pouvoir à Daniel BEUZELIN
- Jean-Michel TRAVERS a donné son pouvoir à Alain PETIT
- Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- Bruno BERTRAND a donné son pouvoir à Rémy BONAMY

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE, Marc BRUNET, Mr le receveur Syndical : Olivier LUCAS

Délibération 2021-14 :

Création d'un poste et recrutement en CDI d'un Agent de Gestion Comptable et Budgétaire

Le Président expose aux membres du Comité Syndical qu'actuellement un des agents Mme CAHAGNE Katia, est recruté en Contrat à Durée Déterminé depuis le 14 octobre 2019 à temps non complet en vue d'un remplacement d'un Agent en disponibilité Mme CABY Alexandra.

Vu l'Arrêté de Réintégration après disponibilité de Mme CABY Alexandra.

Vu l'arrêté de Radiation des Effectifs pour Mutation de Mme CABY Alexandra depuis le 1er novembre 2020.

Vu la satisfaction du travail de Mme CAHAGNE Katia pendant les périodes de remplacement de Mme CABY Alexandra.

Vu la candidature de cet agent.

Il convient de créer un poste d'Agent de Gestion Comptable et Budgétaire

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical d'accepter le recrutement de cet agent en Contrat à Durée Indéterminée à compter du 1er juin 2021 et de lui établir un contrat de droit privé selon les mêmes conditions que ses précédents contrats.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la création d'un poste d'Agent de Gestion Comptable et Budgétaire à compter du 1er juin 2021.
- **ACCEPTE** le recrutement de l'agent en contrat à durée indéterminée à compter du 1er juin 2021.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité à l'article 6411
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 12 avril 2021.

Le Président,

Mr Alain PETIT.



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 14.04.2021

Publié le 14.04.2021

Notifié le 14.04.2021